

# Les Adrets de l'Estérel

**P**our un séjour paisible et ensoleillé, à 300 m d'altitude, au cœur de la nature et dominant la mer Méditerranée. Respirez et laissez-vous charmer par les splendides points de vue, les collines de l'Estérel, les lacs de Saint Cassien et de l'Avellan.

Au centre du pays touristique Varois « L'Estérel, Pays de Fayence », et tout proche des Alpes Maritimes, le village est un point de départ idéal pour les promenades et les excursions.

L'Office de Tourisme, la Mairie, les hébergeurs et restaurateurs, ainsi que les commerces indispensables vous accueilleront avec plaisir pour faciliter votre arrivée et rendre votre séjour agréable.

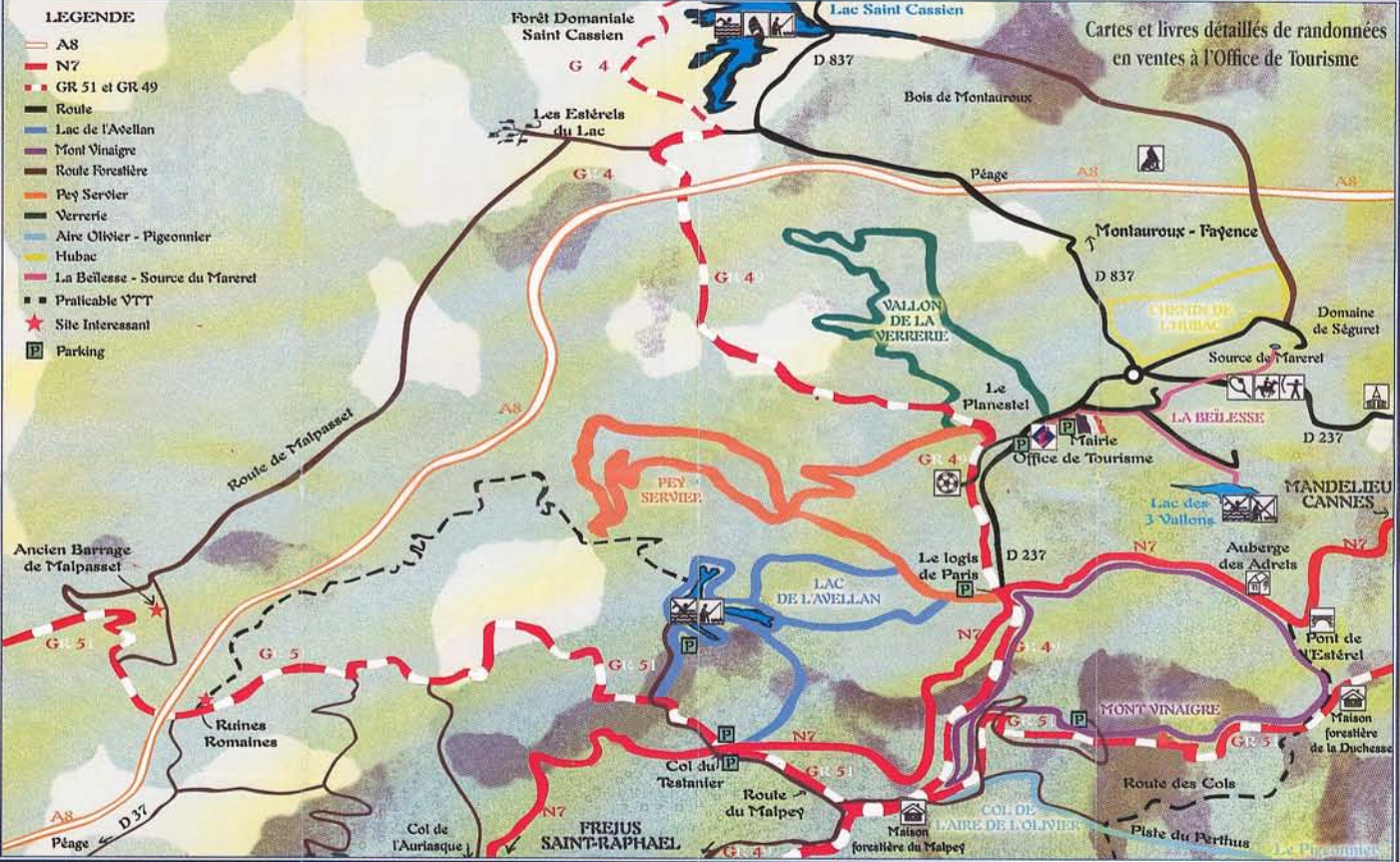
Différentes activités sportives et de loisirs, comme la randonnée, le tennis, le tir à l'arc, la baignade, la pêche..., vous permettront de vous détendre et de profiter au maximum de vos vacances!

Et pour vous divertir, les associations adréchoises organisent des animations toute l'année, et notamment la fête locale et provençale de « la Saint Marc », patron du village (fin avril), ou encore des marchés d'artisanat d'art, des concerts, expositions, vide-greniers, pièces de théâtre...

Pour le plaisir des yeux et de la bouche, arrêtez-vous au Rucher de l'Estérel (vente miel label rouge, nougats, pollen, gelée royale, gâteaux, objets en cire d'abeille, visite possible de la miellerie à certaines périodes), allez faire un tour à la Galerie des Arts (tableaux, sculptures, photos, bijoux), aux Ateliers Barrois (meubles en bois, céramique, fer forgé), et vous serez surpris par la qualité des produits naturels et artistiques proposés.

Passé et traditions subsistent aux Adrets, à travers: la petite église des XVIIe et XVIIIe siècles d'aspect rustique et dont l'acoustique est très appréciée pour les concerts; les jolis puits couverts dans les jardins des propriétés; la musée des arts et traditions qui abrite les outils des métiers d'autrefois et bien d'autres secrets de l'Estérel (pour l'instant, accessible aux groupes seulement: 04.94.40.92.11); l'Auberge des Adrets, datant du XVIIe siècle, ancien relais de poste jusqu'à la fin du XIXe, connue pour avoir été fréquentée par le célèbre, Gaspard de Besse, Robin des bois de la région au XVIIIe.

Cartes et livres détaillés de randonnées en ventes à l'Office de Tourisme



**Renseignements pratiques**

**MAIRIE**  
 Tél.: 04.94.19.36.66 - Fax: 04.94.19.36.69  
 Ouverture des bureaux du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h.  
 Site internet: <http://www.mairie-adrets-esterel.fr>

**OFFICE DE TOURISME\***  
 Place de la mairie - Tél.: 04.94.40.93.57 - Fax (mairie): 04.94.19.36.69  
 Email: [lesadrets.esterel.tourisme@wanadoo.fr](mailto:lesadrets.esterel.tourisme@wanadoo.fr)

**GENDARMERIE** - Tél.: 04.94.51.40.54 (Fréjus)  
 Garde champêtre à la mairie des Adrets

**SAPEURS POMPIERS** - (caserne des Adrets) Tél.: 04.94.19.35.80 ou 18

**DOCTEURS GÉNÉRALISTES:**  
 Dr. Broglio (06.07.63.48.38)  
 Dr. Filipceki (06.03.78.87.03)  
 Leur cabinet: Rue du Four - Tél.: 04.94.40.92.73

**DENTISTE**  
 CC St Christophe - Tél.: 04.94.40.99.29

**KINESITHERAPEUTE**  
 Rue du Four - Tél.: 04.94.40.93.46

**PHARMACIE**  
 Place de la mairie - Ouverture: Lundi (14h30 à 19h30), du mardi au samedi (de 9h à 12h et de 14h30 à 19h30), samedi fermeture à 19h.  
 Tél.: 04.94.40.95.40

**HOPITAL BONNET** (Fréjus) Au Léotard - Tél.: 04.94.40.21.21  
 Urgences: 04.94.40.21.00

**CENTRE ANTI POISON** - Tél.: 04.91.75.25.25

**LA POSTE**  
 Rue du Four - Ouverture: Du lundi - vendredi (8h45 à 11h45 et de 14h à 16h30) et samedi (de 8h30 à 12h) - Tél.: 04.94.40.91.09

**TAXI** - Philippe COTRET: (D)/7: 24h/24 - Tél.: 06.07.75.46.80/04.94.81.31.33

**AUTOCARS** (passant aux Adrets)  
 Beltrame (Les Adrets-Mandelieu) - 04.94.45.51.21  
 Gagnard (Fayence-Les Adrets-Fréjus-St Raphaël) - Tél.: 04.94.95.24.78

**CULTE CATHOLIQUE:** messe célébrée à l'église le dimanche à 10h.

**BIBLIOTHEQUE:** Place de la mairie  
 Ouverte mercredi et samedi de 10 h à 12h. Maison des associations

**PRESSE TABAC:** Ouvert du lundi au samedi de 8h à 12h30 et de 15h30 à 19h et le dimanche de 9h à 12h30.

**PÊCHE autorisée au Lac de St Cassien** toute l'année, à l'exception du brochet (autorisé du 1er janvier au dernier dimanche de janvier et du 3e samedi d'avril au 31 décembre) et hors des zones de reproduction (réserve de Fondurane) du 1er janvier au 30 juin. Permis délivrés par certains restaurateurs au bord du lac.

**Différentes ASSOCIATIONS proposent des activités sportives, artistiques ou de loisirs toute l'année. Pour les connaître, infos à l'Office de Tourisme. Pour les contacter, courriel en mairie (chaque association à un casier).**

